



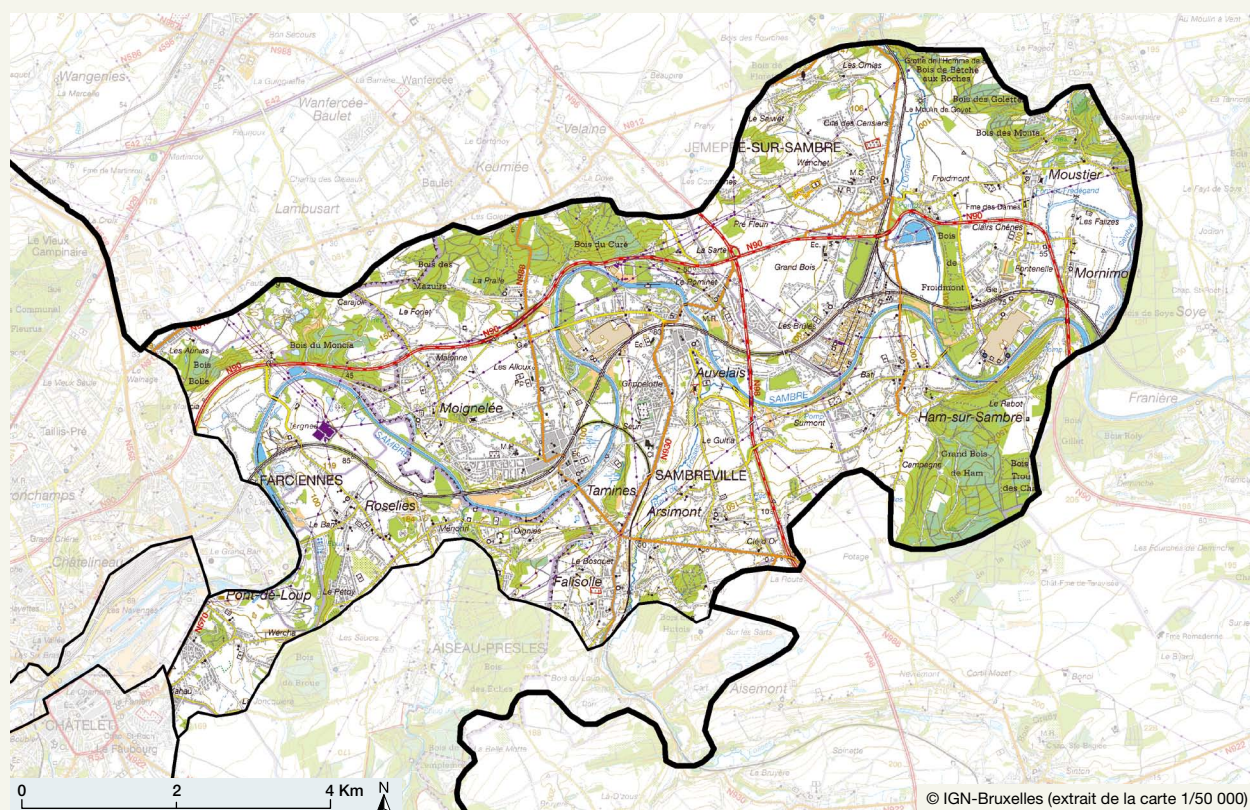
Vallée industrielle de la Basse Sambre



Superficie totale de l'aire (ha)^A	7 587
Superficie agricole (ha)	2 558
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 618
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	1 758
Nombre d'habitants^B	44 738

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).



L'aire de la Vallée industrielle de la Basse Sambre se caractérise par un relief profondément entaillé par la Sambre et par la présence de complexes industriels (des verreries notamment) de très grande taille. Leurs cheminées et leur masse imposante les rendent presque omniprésents dans les nombreuses vues longues depuis les versants. Le bâti, à l'ouest, témoigne d'une activité industrielle déjà ancienne tandis qu'à l'est, les villages et hameaux, ainsi que leurs abords, conservent un profil plus rural. Le cours de la Sambre a été rectifié et les méandres ainsi recoupés engendrent des poches paysagères à l'aspect relativement naturel.



La Vallée industrielle de la Basse Sambre, en aval de Farciennes jusqu'à Mornimont, constitue la limite nord-est de l'ensemble paysager de la Haine et de la Sambre. Le relief y est assez marqué et le dénivelé entre le fond de vallée et le sommet des versants est important. Les pentes relativement douces de ces derniers et la largeur de la plaine alluviale permettent toutefois de nombreuses vues longues sur l'aire.

La **SAMBRE**, axe de transit fondamental pour le transport fluvial vers la France et les Pays-Bas, ondule doucement. Son cours a pourtant fait l'objet de plusieurs rectifications dans le courant du 20^e siècle. La plupart des méandres recoupés sont encore bien visibles et engendrent un paysage un peu particulier au sein de l'aire, aux accents plus naturels. La plaine alluviale s'élargit encore là où la rivière est rejointe par ses affluents, l'Orneau au nord, le ruisseau de Fosses et la Biesme au sud.

L'autre grande caractéristique paysagère de l'aire vient de l'industrie, anciennement implantée dans la région et toujours présente aujourd'hui. Le fond de vallée est occupé, au plus près de la Sambre, par une **SÉRIE DE COMPLEXES INDUSTRIELS** – les verreries AGC de Moustier et Saint-Gobain à Sambreville, les usines Solvay à Auvelais – de très grande ampleur, particulièrement visibles tant par la masse puissante de leurs bâtiments que par leurs nombreuses et très hautes cheminées.

Si l'**INDUSTRIE CHARBONNIÈRE** a été présente dans l'ensemble de l'aire, les éléments les plus marquants rappelant cette exploitation – terrils bien dessinés, bâtiments imposants... – se concentrent exclusivement dans sa moitié ouest où la production s'est poursuivie durant la première moitié du 20^e siècle et même au-delà. Dans l'est, l'exploitation du sous-sol, moins riche, n'a souvent pas survécu au 19^e siècle et les traces encore perceptibles aujourd'hui sont plus limitées.

A l'extrême ouest, les infrastructures de **TRANSPORT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE** (pylônes et station de redistribution) sont bien visibles depuis les versants. A l'est, le zoning de Mornimont se développe.

Malgré la prégnance industrielle, l'aire conserve sous bien des aspects un **CARACTÈRE RURAL**, surtout dans sa partie orientale. Certaines caractéristiques traditionnelles du bâti y ont notamment été préservées. Des **EXPLOITATIONS AGRICOLES** y subsistent et diverses bâtisses anciennes sont construites en pierre calcaire. Des champs et surtout des prés entourent les villages et couvrent une partie du fond de vallée. Les boisements s'étirent principalement le long des versants. Ils sont majoritairement constitués de feuillus.

Les localités de la partie occidentale témoignent plus explicitement de l'activité industrielle notamment par une plus grande concentration de l'habitat jointif, la présence de quelques **CITÉS INDUSTRIELLES** encore relativement homogènes et de grosses propriétés patronales.

De manière générale, les noyaux originels des villages ou hameaux se situent sur les hauteurs, sur les versants ou sur les sommets des pédoncules créés par les méandres de la rivière. Les extensions plus récentes, de villas quatre façades ou de lotissements, sont réparties indistinctement sur l'ensemble du territoire.



A l'est (ci-dessus, à Moustier) comme à l'ouest (ci-dessous, à Farciennes), les versants offrent des vues extrêmement longues. A Moustier, l'œil est surtout attiré par deux éléments : les éoliennes (1) situées à côté du village de Sart-Eustache, juste à l'extérieur de l'ensemble paysager de la Haine et de la Sambre, et les cheminées des verreries (2). A Farciennes, la perception est différente du fait de la multitude d'éléments qui occupent le fond de vallée : terrils, cheminées, pylones électriques... Ici et là, la Sambre apparaît au regard.



Les ambiances paysagères le long des berges de la Sambre se succèdent : urbaines, comme à Tamines (1), franchement industrielles (3) ou plus naturelles (2) malgré la présence de grands complexes industriels installés tout à côté (4). Le passage régulier de péniches ajoute encore de la variété à ces atmosphères très diversifiées.



Source : IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000).



Le passé industriel se traduit dans le bâti par la présence d'alignements de petites maisons ouvrières (ci-dessus à gauche, à Roselies) ou de cités ouvrières comme la cité-jardin à Moustier-sur-Sambre (ci-dessus, à droite). Les maisons aux belles façades (notamment de style Art nouveau ou Art Déco) dans les centres de Tamines (1), Farciennes (2) ou Ouvelais (3) et quelques grosses propriétés rappellent l'aisance des industriels de la région, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècles.



Dans l'est de l'aire, les centres des villages et des hameaux ont préservé leur caractère rural, renforcé par la présence de bâtiments en matériaux traditionnels, comme à Moustier (ci-contre). Les extensions linéaires de villas quatre façades (ci-dessous) dans l'ensemble de l'aire au cours des dernières décennies a entraîné un mitage important des espaces et une privatisation de certaines vues dans les vallées.





Quelques tout petits terrils témoignent d'exploitations plus anciennes, plus modestes ou rapidement abandonnées dans une région où les veines de charbon étaient de moindre qualité (ici à Ham-sur-Sambre).



Les berges des méandres recoupés proposent un paysage dont l'aspect plus naturel tranche avec ceux du reste de l'aire. A Tamines (à gauche), le site de l'ancien bras de la Sambre a été reconnu site Natura 2000 en 2004 pour ses fragments de forêts rivulaires*. A Mornimont (à droite), un nouveau zoning est progressivement installé dans l'ancienne boucle de la Sambre.



Plusieurs voies rapides (N90, N98...) traversent l'aire. Elles constituent des axes importants pour la découverte du paysage.

Enjeux

- Le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale est une caractéristique fondamentale du paysage de l'ensemble de la Haine et de la Sambre et constitue un enjeu global (voir pages 278 et 279). Il concerne particulièrement l'aire de la Vallée industrielle de la Basse Sambre.
- Dans un contexte de restructuration entrepreneuriale constante, la question du futur paysager des grands complexes industriels installés dans la vallée et visibles depuis de nombreux lieux doit plus que jamais être envisagée.
- L'aire est soumise à une pression urbaine importante qui se traduit par le mitage de nombreux espaces, relativement préservés de l'industrie. Elle possède d'importantes réserves foncières (pour le bâti mais aussi pour l'industrie) et est facilement accessible grâce aux voies rapides qui la quadrillent.
- La Sambre constitue un élément structurant au sein de l'aire.

Objectifs paysagers

1. Encadrer l'évolution du tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale caractérisant l'ensemble paysager et particulièrement présent au sein de l'aire de Vallée industrielle de la Basse Sambre.	GESTION-PROTECTION
2. Requalifier les espaces dégradés (habitat et industries) résiduels de la désindustrialisation et anticiper la poursuite du processus.	AMÉNAGEMENT-GESTION
3. Accompagner paysagèrement toute mise en œuvre de la réserve foncière.	AMÉNAGEMENT-GESTION
4. Préserver le caractère rural des centres villageois situés dans l'est de l'aire.	PROTECTION-GESTION
5. Préserver les vues sur la vallée en évitant leur privatisation et le boisement complet des versants.	AMÉNAGEMENT-GESTION
6. Valoriser le réseau routier et la rivière en tant que moyens de découverte du paysage.	AMÉNAGEMENT

Pistes d'action

- Voir les enjeux globaux pour les pistes d'action concernant le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale et le patrimoine bâti hérité des activités industrielles.
- Encourager et encadrer la verdurisation des espaces bâtis dégradés en attente d'un aménagement ou d'une requalification.
- Postposer la mise en œuvre des réserves foncières qui contribuent au mitage des versants.
- Encourager l'aménagement de points de vue sur la vallée.
- Proposer des points d'arrêts didactiques le long de la Sambre (RAVeL).